80ème ANNEE — N° 1779 — Paraît le Samedi — SAMEDI 21 JUIN 1980

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) Rédacteur : Richard GOGLIO Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES : Annonces Légales : 8 F 90 la ligne Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE — Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 0 F 80 ABONNEMENT UN AN : 40,00 F C.C.P. 2788 38 Z Marseille au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

Des Artistes qui ont disparus!

par José MIRVAL.

ROLAND ARMONTEL

Dans la nuit du 7 au 8 mars 1980 est décédé, à l'âge de 78 ans, Armontel. Il appartenait à une famille de la balle : ses aïeux avaient conçu 7 garçons et 7 filles qui, tous, furent artistes ; ses grands-parents œuvraient au cirque Bureau ; ses parents les Buchenet étaient comédiens dans le théâtre ambulant familial où Roland naquit à Vimoutiers (Orne).

78 ans et 78 ans de métier : oui, dès l'âge de 3 mois, il joue l'enfant Jésus dans une crèche, alors que son père, prénommé Auguste, incarne Joseph, tandis que sa mère est Marie. Dès l'âge de six ans, Roland fait ses débuts cinématographiques chez Charles Pathé ; à huit ans, il apparaît sur la piste d'un cirque, dans un numéro de dresseur d'oies. Le jeudi et le dimanche, il joue des « utilités » souvent de composition sur les planches du théâtre familial ambulant.

Roland Armontel participe à 127 créations théâtrales dont « La bonne soupe » de Félicien Marceau ; il est le jeune premier préféré, ainsi que l'affirmait hautement Elvire Popesco. Il a cette grande artiste comme partenaire dans « L'Amant de Madame Vidal », dans les circonstances suivantes : alors qu'Henri Verneuil, auteur et interprète de sa propre pièce, était tombé malade alors qu'il est affiché à Bruxelles, aux galeries St-Hubert Armontel - qui connait le rôle - est appelé dare-dare par Elvire. Depuis lors, ils seront bien souvent partenaires. En 1931, il crée avec elle, « Pile ou Face ».

Armontel fut vraiment un artiste complet : outre 300 œuvres dramatiques (il interpréta successivement tous les rôles masculins de « Madame Sans-Gêne »), il chante l'opéra (Carmen) et des opérettes (notamment « Les cloches de Corne Ville ») ; il joue des revues de Rip, 257 films (limitons-nous à citer « Sur un arbre perché », de Serge Korber, en 1970 avec des partenaires tels que Louis de Funès, Géraldine Chaplin, Olivier de Funès, Alice Saprich, Hans Meyer, Pierre Richard, Daniel Bellus, Fernand Sardou, Jean-Jacques Delbo, Fransined et Franco Volpi, sans oublier toutefois « Le Silence est d'Or » de René Clair. Le 25 août 1978, vous avez pu l'apprécier à la télé (TF1) dans « Au Théâtre ce soir » dans « Vous ne l'emporterez pas avec vous » - comédie. en trois actes de Georges Kaufman et Moss Hart, adapté en français par Claude Sainval (1) avec ses camarades Jean-Paul Moulinot, Yvonne Clech, Catherine Morin, Darling Legitimus, Fred Pasquali, Benjamin Rosette, Françoise Beliard, Michel Degand, Daniel Rivière, Gaston Vacchia, Marie Mansart, Robert Lombard, Jacqueline Doyen, Jean-Luc Moreau, Bertrand Cohaud et Tsilla Chelton. Il en est de même dans « Les petites têtes » de Max Régnier en septembre 1979. Lors de cet enregistrement à Marigny, une minute d'applaudissements ininterrompus saluent la performance d'Armontel et de ses camarades. Une minute, c'est long, confia Armontel. J'avais envie de pleurer tant était grande mon émotion ».

Il est de la distribution de feuilletons de télévision (notamment : « L'homme qui revient de loin », d'après une nouvelle de Gaston Leroux, adaptée par Claude Desailly ; diffusions en septembre 1972 et avril 1975 ; « La pêche miraculeuse », d'après le roman de Guy de Pourtalès, adapté et dialogué par Jean Herman, diffusion en novembre 1976 et novembre 1977 ; « Le jeune Fabre » de Cécile Aubry, diffusion en mars 1977.

Armontel emporte avec lui le souvenir d'une carrière exemplaire ainsi que les regrets de ses camarades, de ses amis et d'un nombreux public qui lui garde de la reconnaissance pour les plaisirs que lui procurèrent les prestations de cet aimable et consciencieux artiste.

Ses obsèques religieuses furent célébrées le 12 mars, à 14 heures 15, à l'église Sainte-Geneviève d'Asnières.

(1) Il fut, pendant trente ans, directeur du studio des Champs-Elysées.

(à suivre).

VOYAGE AUVERGNE « LA ROCHELLE » du 6 au 14 Juillet 1980 Reste 4 places

Renseignements : Syndicat d'Initiative ☎ 61.12.03

GEMO

AVANT L'HIVER GAGNER DE L'ARGENT en achetant vos cuisinières bois et charbon, poêles bois et charbon, Therm'x Prix avant saison

REMISE 10 °/o SUR TARIF

magasin GEMO Ets ROVELLO - Sisteron

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE SISTERON

Le tirage des billets de souscription à lots, s'est déroulé le dimanche 8 juin 1980.

Sont sortis, les numéros suivant : 4238 - 4340 - 4386 - 4393 - 4439 - 4446 - 4452 - 4453 - 4456 - 4460 - 4520 - 4539 - 4547 - 4554 - 4641 - 4743 - 4747 - 4773 - 4812 - 4817 - 4856 - 4867 - 4877 - 4887 - 4907 - 4921 - 4950 - 4998 - 5317 - 5341 - 5391 - 5400 - 5405 - 5433 - 5453 - 5503 - 5545 - 5551 - 5554 - 5638 - 5690 - 5733 - 5781 - 5739 - 5788 - 5791 - 5792 - 5797 - 5850 - 6011 - 6096 - 6112 - 6145 - 6150 - 6207 - 6302 - 6338 - 6351 - 6366 - 6442 - 6443 - 6485 - 6547 - 6659 - 6660 - 6678 - 6684 - 6721 - 6729 - 6789 - 6793 - 6806 - 6883.

Tous les lots ont été retiré sur place.

Merci encore à tous.

La Maitrise

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 Mai 1980 à 20 heures 30

Présents : M. André Roman, Maire. MM. Magen, Chaillan, Ribes, Tremlat, Laurent, adjoints ; Mme Machemin, MM. Amat, Bontoux, Brémond, Castel, Chauvin, Cheilan, Lieutier, Michel, Pau, Rolland Maurice, Rolland Yves, conseillers.

Excuses : Mme Julien, MM. Brunet, Fauque, Mourier.

Invités : M. Rouzaud, secrétaire général de Mairie. M. Serreault, adjoint technique.

Secrétaire de séance : M. Brémond Claude.

La séance est ouverte à 20 h. 45.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunon du 2-4-80 qui est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande aux conseillers porteurs de procuration de vote de se faire connaître.

M. Chaillan présente une procuration de M. Mourier.

M. Brémond présente les procurations de Mme Julien et Me Brunet.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

POUR DECISION

1 - *Plan de référence :* M. le Maire présente l'historique de cette affaire et précise que le plan de référence n'est pas figé ; le Conseil Municipal doit se prononcer sur les conclusions du plan de référence et sur les priorités à adopter :

- Les conclusions du plan de référence sont adoptées par 18 voix pour et 3 abstentions.

- L'inscription de la réhabilitation de la vieille-ville en priorité est adoptée à l'unanimité.

2 - *Agrandissement de la voie du Gand :* M. le Maire fait part des négociations qui ont eu lieu avec différents propriétaires de terrains nécessaires à cet agrandissement.

Le Conseil Municipal est d'accord pour cet élargissement. Il faudra attendre les conclutions de l'estimation des domaines pour reprendre contact avec les propriétaires et d'envisager une D.U.P.

3 - *Nouvel Abattoir :* choix du concepteur : un historique de cette affaire est fait par M. le Maire qui présente les conclusions des deux concepteurs convoqués.

Après discussion, un vote est demandé, il donne les résultats suivants : pour le Cabinet Blezat :11 pour le Cabinet Wennberg : 2, Abstentions : 8

Le Cabinet Blezat est donc choisi.

4 - *D.U.P. Clos Sainte-Ursule :* M. le Maire fait l'historique de cette affaire :

- Le 27 janvier 1978, malgré un avis défavorable de M. Lanza, Maire, un permis de construire est délivré pour la réalisation de la 2ème tranche de la résidence du Parc.

- Le 13 mars 1978, un recours est intenté par l'Association Segustero auprès du Tribunal administratif de Marseille.

- Le 16 octobre 1978, le Tribunal administratif de Marseille décide de surseoir l'exécution de l'immeuble concerné

- Le 29 février 1980, le Conseil d'Etat autorise la construction de l'immeuble, M. le Maire précise qu'à l'heure actuelle trois options sont possibles.

a) - exécution de cette 2ème tranche par Maitre Mariani, liquidateur judiciaire des biens de M. Durand (Promoteur immobilier).

b) - exécution de cette 2ème tranche par l'Association des Copropriétaires de la 1ère tranche.

c) - DUP de la commune sur le terrain concerné.

M. le Maire préconise la 3ème option, il précise que cette solution pourra permettre de réaliser un parking à cet endroit.

Après une large discussion, M. le Maire demande un vote sur deux aspects du problème :

1° - faut-il lancer une DUP, le vote donne les résultats suivants. Oui : 2 non : 14 abstentions : 5.

2° - si le terrain est vendu, la Commune doit-elle exercer son droit de préemption dans le cadre de la ZIF. Les résultats sont les suivants. pour : 4 contre : 10 abstentions : 7.

(suite page 4).

GALA JOHNNY HALLYDAY

DIMANCHE 6 JUILLET 1980

LA LOCATION EST OUVERTE DEPUIS LE 20 JUIN AU SYNDICAT D'INITIATIVE DE SISTERON ☎ (92) 61.12.03

CITIZEN QUARTZ

5 manières différentes de vous rappeler l'heure

1. Votre réveil
2. Rendez-vous ou second réveil
3. Signal sonore "Top horaire"
4. Sonnerie fin de "Compte à rebours"
5. Chrono à la seconde près

et tout naturellement, l'heure, la minute, la seconde, le jour, la date et le mois.

Comme toutes les CITIZEN elle est garantie 2 ANS

" Le Coffret "

G. ARNAUD

40, rue Droite 04200 SISTERON ☎ 61.13.76

C.A.B. COMPTOIR ALPIN DES BOIS

Avenue de la Durance 04200 SISTERON Tél: (92) 61.01.87

SCIERIE ▪ CHARPENTE SUR LISTE ▪ BOIS ET DERIVES

LAMBRIS/PARQUETS/BAGUETTES/LAMES A VOLETS
PANNEAUX AGGLOMERES
CONTRE PLAQUE
MENUISERIE INDUSTRIELLE
PRODUITS DE TRAITEMENT
DECOUPE DE PANNEAUX A LA DEMANDE

Pour tout autre produit, nous consulter

AGENCE DE PROVENCE

TOUTES ASSURANCES

TRANSACTIONS ▪ IMMOBILIERES ET COMMERCIALES

Fernand SIARD

92, Rue de Provence

04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

Du lundi après-midi au samedi

Juana CORNU

Esthéticienne Diplômée d'Etat

Visagiste J.-P. Fleurimon

Vous propose des soins spécifiques corps et visage pour Dames et Messieurs

Visage :
Lifting - Remodelage - Peeling et Traitement des Rides

Corps et Buste :
Amincissement - Raffermissement
Hydrothérapie par Bains Bouillonnants
Enveloppements d'Algues - Huiles Essentielles - Ozone
Brunissage intégral sur Lit Solaire (Méthode nouvelle)

Epilation :
Cire tiède, froide - Epilation progressive et définitive

Cabine d'Automaquillage

6, Place de L'Horloge — SISTERON — ☎ 61.03.00

LES LECTEURS DU ROMAN SISTERON ! SISTERON, MON AMOUR, DESIRANT CORRESPONDRE AVEC L'AUTEUR, PEUVENT ECRIRE A :

M. A.G.H. BLANC

13, Bd des Amis - Bt B2, Les Œillets - 13008 MARSEILLE

© VILLE DE SISTERON

GBP INFORMATION

IL FAUT FETER L'ETE

Avec nos divers artifices sonores et colorés :
BENGALES - CIERGES MAGIQUES - FLAMICOLORS - FONTAINES - FUSEES - PETARDS - SOLEILS - TORCHES.

Sans oublier nos COTILLONS (COIFFURES - CONFETTIS - SERPENTINS - SARBACANES - SANS GENES...)

Un stock important est à votre disposition au

GRAND BAZAR PARISIEN

61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

DESSAUD Frères

Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Montée des Oliviers - Les Plantiers
04200 SISTERON - Tél 61•13•33
Etudes et devis gratuits

Parfumerie - Esthétique
Votre Beauté
Madame ILLY
Elisabeth Arden
Helena Rubinstein
Isabelle Lancray
LANCASTER
Weil - Jacques Fath
Madeleine de Rauch
Soins de Beauté -o- Epilation
185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04
- Fermé le Lundi -

chaussures MACHEMIN
161, Rue Droite - SISTERON Tél. 61.01.34
"Les Grandes Marques"

La Maison du Cadeau
Madame MEVOLHON
102, rue de Provence — SISTERON ☎ 61.01.95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

Pensez à ramoner avant l'automne...
POUR TOUT RAMONAGE AVANT LE 31 JUILLET 80 :
UN CONTROLE DE COMBUSTION GRATUIT
DEPANNAGE-EXPRESS
JOEL BONNEAU
Villa Chabre 04200 PEIPIN ☎ (92) 64.25.07

Pressing «PRESS 04»
36 rue de la Pousterle ou 36, Avenue Paul Arène
04200 SISTERON Tél: 61.15.51
Super Nettoyage à Sec
Tous Vêtements. Cuir - Daim - Fourrures -
Ameublement - Tapis -
Teintures - Stoppage
Blanchisserie
Lavage draps blancs et couleurs
Lavage du linge au poids
Couvertures - Dessus de lit
SERVICES AU CHOIX :
Service Traditionnel : Finition Main
Service Economique : Rapidité et Prix
Service Blanchisserie : Blancheur Parfaite
Demandez votre Carte de Fidélité
Choix de Collants et Chaussettes Chesterfield

PETITES ANNONCES

CHERCHE A LOUER

Urgent, T2 ou T3 vide, Sisteron (centre ou proche). Ecrire sous le n° 37 au Journal qui transmettra.

VENDS

404 1965 B.E. moteur 30 000 km - S'adresser au Journal.

PARTICULIER

Vends R14 1980 16 500 km, vitres teintées avec deux roues cloutées neuves 28 000 F. — ☎ 61.20.83.

A LOUER

Studio meublé grand confort - S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

VENDS

R 18 TL 1978 28500 km, prix intéressant s'adresser au bureau du Journal.

DAME

Cherche à faire heures ménage même pour remplacement — Ecrire au Journal sous le N° 40 qui transmettra.

DAME

Sérieuse cherche emploi dans commerce qualifiée en Boucherie Charcuterie — Ecrire au Journal sous le N° 38 qui transmettra.

REOUVERTURE

De la Boulangerie Bernaudon le mardi 24 juin.

A LOUER

Juillet août maison de campagne près de Sisteron — ☎ 65.00.41.

PARTICULIER

Vends GS 6 CV 85 000 km T.O. vit teintées poste V7 B.E. 7200 F. - ☎ 61.27.68.

VENDS

R16 TS 1970 bon état plus accessoires — ☎ 61.15.50.

A VENDRE

Pompe aspera motors presque neuve avec chariot prix intéressant — ☎ 61.28.42.

PARTICULIER

Vends cause double emploi Simca 1307 S année 1979 — ☎ 61.05.06 après 20 h. 30.

Thierry & Valérie
Liquidation totale du stock avant transformations
15 à 40 % de remise
sur tous les articles
Rue Droite
04200 SISTERON

Isolation Thermique
ECONOMIE - GARANTIE
L'ENTREPRISE
Latil-Navarro
vous propose des procédés nouveaux pour une meilleure isolation de vos habitations récentes ou anciennes, appliqués par des personnes qualifiés
— par l'extérieur
— par l'intérieur
— par projection sous dalles et toitures
— joints de fenêtre et survitrage
Il existe une solution adaptée au cas particulier de votre habitation.
Déductible de vos impôts
Consultez-nous
Devis gratuit
Entreprise LATIL-NAVARRO
Le Thor - 04200 Sisteron
☎ 61.04.79

ÉTAT-CIVIL

Du 12 au 18 Juin 1980

Naissances : Laure, Jeanine, Sylvie, née le 10 juin 1980, fille de Sauveur Esposito et de Andrée Armande Jeanine Bernard, domiciliés à Faucon-du-Caire - Bruno Gérard, né le 14 juin 1980, fils de Gérard André Yves Bessueille et de Lydie Anne-Marie Burle, domiciliés à Sisteron — Ludivine, née le 17 juin 1980, fille de Albert Raymond Legriffon et de Noëlle Huguette Pierrette Naud, domiciliés à Malijai — Joël Philippe Pierre Louis, né le 17 juin 1980, fils de Louis Fernand Vargas et de Sylvette Colette Fréani, domiciliés à Sisteron.

Décès : Marcelle Lucienne Autord, Veuve Pezareix, 76 ans, domiciliée à Pantin (Seine Saint-Denis) — Jean-Baptiste Joseph Augustin Solignac, 86 ans, domicilié à Saint-Auban (04) — Charles Joseph Gabriel Reynaud, 80 ans, domicilié à Sisteron — Paul Léon Bernard, 69 ans, domicilié à Sisteron.

Mariage : Dubos Christian Georges et Nelly Silvana Rivoira, le 14 juin 1980.

REMERCIEMENTS

Salignac

Madame veuve Camille CURNIER et sa fille ;

Madame veuve Louise PAU et ses enfants ;

Parents et alliés ;

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Camille CURNIER

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associés à leur peine.

NECROLOGIE

Jeudi 19 juin, à 16 heures, ont eu lieu en présence d'une nombreuse foule de parents et d'amis, les obsèques de M. Charles Reynaud, décédé à l'âge de 80 ans.

Aux familles touchées par ce deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

CARNET ROSE

Nous apprenons la naissance d'un petit Antoine au foyer de M. et Mme Jean-Marc Allègre de Melun. Il est le petit-fils de M. et Mme Maurice Allègre, originaire de Sisteron.

Nos meilleurs vœux de bonheur au bébé et nos félicitations aux heureux parents.

LES GARDES

Dimanche 22 Juin 1980

En l'absence de votre médecin habituel :

Docteur :
NAL,
chemin du Marras la Chaumiane
☎ 61.29.49 - Cabinet 61.13.85

Pharmacie :
REY, Rue de Provence
☎ 61.00.25

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
Place Docteur Robert
☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, Rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52

Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

Lundi 23 Juin 1980

Pharmacie :
REY, Rue de Provence
☎ 61.00.25

Boulangeries :
MARTINI - Rue de Provence
ANTELME - Les Plantiers

BOUCHERIE AUDIBERT
(Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite
☎ 61.13.83

PARFUMERIE
ESTHÉTIQUE
Anne-Marie Gardiol
ÉPILATION ORIENTALE
45, rue Droite
04200 Sisteron
Tél. 61.14.82
Cacharel
Cardin
Couturier
Féraud
Guy Laroche
Lubin
Révillon

COQUILLAGES ECREVISSES LANGOUSTES
POISSONNERIE DES ARCADES
Tél: 61.15.73
SISTERON 04200
TRUITES VIVANTES POISSON CONGELE
"La fraicheur de la Mer au pied de la Citadelle"

Une vie sans autre but que soi-même, et puis rien ? Est-ce la vie ?
CABINET MATRIMONIAL
Renée LATIL
Rue Prof. F. Arnaud 04160 L'ESCALE ☎ 64.05.91
Ouvert de 15 à 19 heures. Fermé le mercredi, samedi sur R.-V.
Voulez-vous consulter, sans engagement :
Les lettres de remerciement — Le fichier
Votre nom ..... Age .....
Adresse .....
.....

"contact-optique"
R. PRUMMER
OPTIQUE LUNETTERIE
lentilles cornéennes
produits d'entretien pour lentilles
91, Rue Droite Tél. : 61. 04. 95 04200 SISTERON

E. R. E. C. O. M.
REPONDEURS TELEPHONIQUES
Simple enregistreur - Interrogation à distance - Compteurs de taxes E.C.O.T.A.X. à affichage des prix - Composeurs automatiques de numéros - Interphones sans fils (nouveaux), portée 600 m - Portiers de villas - Takis-Walkies - Radio-Téléphone - Recherche de personnes - Bip-Bip (usines, hôpitaux) - Téléphones modernes couleur - Ampli - Clavier mémoire.
Bureau - Exposition du mardi au samedi
Rue des Cordeliers
« La Résidence du Parc » TEL. (92) 61.27.61
04200 SISTERON 61.31.73

René cuisine pour vous
R. MAZELLA — TRAITEUR Place de l'Horloge (Place du Marché)
Tél: 61.19.18 04200 SISTERON
Charcuterie - Hors-d'Œuvre froids et chauds - Viandes garnies - Plat du jour
Tous les Mercredis : COUSCOUS
Samedis - Dimanches : PAELLA
Livraison à domicile pour Lunch - Mariage - Banquet - Communion
Repas de famille - Buffet campagnard
Tout pour le Pique-Nique
Vous pourrez nous demander conseil sur place
Ouvert tous les jours et jours de fête
Fermeture hebdomadaire le dimanche soir et lundi

Vernet
☎ 61.03.81 64, rue Droite 04200 SISTERON
CHEMISES HOMMES ET SOUS-VETEMENTS
VETEMENTS DE TRAVAIL
TISSUS AMEUBLEMENT — RIDEAUX
LINGE DE MAISON — DRAPS — OREILLERS — ETC...
COUVERTURES — COUETTES — DUVETS
Grand choix de :
COMBINES, GAINES et SOUTIENS-GORGE
dans les marques :
BARBARA — BOLERO — PLAYTEX — TRIUMPH

"DACTYLO-SERVICE"
TOUS TRAVAUX DE SECRETARIAT...
12, rue André-Lagier
04190 LES MEES - Tél. : (92) 34.06.07
Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé mercredi et samedi

© VILLE DE SISTERON

THIMONNIER
L'inventeur de la machine à coudre.
PRIX 1920 F.
Point droit + zig zag + point ourlet + point invisible
= Eglantine 5
Mme LEPORATI
Avenue Jean-Jaurès
04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.14.48
150e ANNIVERSAIRE 1830 1980
THIMONNIER

CONCESSIONNAIRE Cycles PEUGEOT
Paul ALBERT
Maison fondée en 1928
Station TOTAL
Avenue de la Libération
☎ 61.03.95
04200 SISTERON
Bicyclettes - Cyclomoteurs
Pièces détachées - Accessoires - Pneus - Boyaux
CYCLOS : Route - Trial - Cross
MALAGUTI - ROCVALE
Tronçonneuses Mc CULLOCH
Atelier de réparations
Vitrine d'Exposition, 12, rue Droite

Agence l'ABEILLE
ASSURANCES
INCENDIE - MULTIRISQUES - AUTOMOBILE
ACCIDENTS - MALADIE
VIE - CONTRATS SPECIAUX
TOUS CREDITS
Automobile - Immobilier - Equipement
Mme BAILLY-CONTIOS D.
Place du Dr Robert
04200 SISTERON ☎ 61.04.17

TAPISSIER - MATELASSIER
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - ☎ 61.05.63
Réparation et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts etc... etc...
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
★
Antiquités "La Grange"
★
Ouvert tous les jours et le Dimanche
C. GUIEN
04200 CHATEAUNEUF VAL SAINT DONAT
☎ 64.09.16

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
DEPANNAGE - REPARATION
PLOMBERIE - RAMONAGE
Moquettes Appartements - Vitres
Devantures - Peintures - Sanitaires
PASTOR R. & THUNIN J.
Le Gand - ☎ 61.10.33 Le Thor - ☎ 61.11.08
04200 SISTERON

FOTO-LABO 04
J-Y BINARD
2 STUDIOS ELECTRONIQUES
1 LABORATOIRE NOIR ET BLANC
1 MAGASIN DE VENTE
211, Av. Paul Arène. 04200 - SISTERON Tél. 61-12-41

FENAISON, FOIN OU ENSILAGE ?

Chaque année, les agriculteurs profitent des mois de mai et juin pour engranger les provisions de fourrages nécessaires au prochain hivernage des troupeaux. Cela est devenu un rite ancestral règlé par la nature. Mais le stockage des fourrages secs est-il bien adapté aux conditions actuelles des exploitations (main d'œuvre, investissement, pénibilité du travail) ?

Dans notre région, l'élevage ovin est une production figée techniquement, surtout, du point de vue des conditions de travail. Et inversement la main d'œuvre familiale disparait pendant que l'effectif des troupeaux augmente. Dans ce contexte, l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail devrait permettre de donner un nouvel essor à notre élevage.

La manutention des fourrages (fenaison et affourragement) est une part trés importante du travail de l'éleveur. A ces niveaux deux techniques méritent d'être comparées : le ramassage du foin en bottes de 25 kg environ et l'ensilage.

Si le ramassage en botte est trés connu , l'ensilage pour les brebis en est à ses première années dans notre région. Il consiste à stocker du fourrage vert à l'abri de l'air. Effectué dans de bonnes conditions, les fermentations permettent l'obtention d'un aliment assimilable par les animaux. Cette technique parait intéressante surtout du point de vue ramassage, de la récolte et de la manutention.

Un chantier d'ensilage effectué cette année sur Sisteron nous permet une première étude comparative avec le ramassage du fourrage sec.

— La coupe, l'enlèvement et le stockage de la récolte s'effectue dans la même journée, ce qui est trés appréciable cette année où la pluie entrave les travaux. Il faut savoir qu'il est nécessaire d'un minimum de trois jours pour sécher du foin.

— Le personnel doit être assez important. Six personnes sont nécessaires pour un chantier efficace. Mais le rendement est proportionnel à la main d'œuvre. En dix heures d'ensileuse, il a été stocké quatre hectares de luzerne et vesce-avoine, ce qui équivaut à 1200 bottes de foin environ.

— Le volume de stockage est plus faible et moins onéreux en ensilage. En effet le tassement par le tracteur sur le silo pour chasser l'air emprisonné entre les brins d'herbe réduit considérablement la place nécessaire. Les quatre hectares ont occupé 120 m3 environ qui permettraient d'engranger 700 bottes de foin.

— La nécessité de travailler en équipe permet d'envisager l'achat en commun du matériel pour réduire les charges d'amortissement. Cela est trés difficile en équipement traditionnel. Un calcul sommaire à permis d'évaluer à 1300 F. le coût de ramassage d'un hectare d'ensilage par cinq éleveurs travaillant en commun. La même surface en fourrage sec emballé revient à 2 000 F pour un agriculteur isolé.

— Le ramassage plus rapide et mieux maitrisé en ensilage permet d'assurer des secondes coupes et une récolte à un stade optimum.

A l'analyse du chantier d'ensilage, cette méthode semble apporter des solutions aux problèmes de récolte du fourrage. Pour apprécier pleinement cette technique, des analyses de qualité de l'aliment obtenu seront effectuées l'hiver prochain. A ce moment-là une comparaison des deux méthodes au niveau de l'affouragement en bergerie complètera une étude qui devrait intéresser tous les éleveurs.

G. J.

Cession de Fonds de Commerce

—o—

Suivant un acte SSP en date à CHATEAU-ARNOUX du 1er juin 1980, enregistré à Sisteron le 10 juin 1980, folio 43, bordereau 83/3 Monsieur et Madame DELMAERE Jacques demeurant à CHATEAU-ARNOUX, 6, rue Victorin Maurel ont vendu avec prise de possession fixée au 1er juin 1980,

A Monsieur et Madame FERAUD Guy, demeurant à VITROLLES (13) Le Rocher, moyennant le prix principal de 450 000 F sis et exploité à CHATEAU-ARNOUX (04) 6, rue Victorin Maurel et immatriculé au R.C. de DIGNE sous le N° 65 A 10.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dix jours aprés la deuxième publication ou de l'avis au BODAC au siège du fonds vendu.

Cession de Fonds de Commerce

—o—

Suivant acte SSP en date à AIX-EN-PROVENCE des 5 et 9 juin 1980, enregistré à Sisteron le 10 juin 1980, folio 43, bordereau 83/2, Monsieur et Madame Robert JAVEL demeurant à CHATEAU-ARNOUX (04) cité de Saint-Auban ont vendu avec prise de possession au 1er juin 1980,

A la S.A.R.L. « ALPES PAIN », au capital de 20 000 Francs ayant son siège social à CHATEAU-ARNOUX (04), cité de Saint-Auban, moyennant le prix principal de 288 000 Francs un fonds de commerce de BOULANGERIE - PATISSERIE sis et exploité à CHATEAU-ARNOUX cité de Saint-Auban et immatriculé au R.C. DIGNE sous le N° 006 141 493.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dix jours aprés la deuxième publication ou de l'avis au BODAC, au siège du fonds vendu.

CAMAU
DIPLOMEE E.N.O.M.
DIGNE SISTERON
Gérante Diplomée
12, Avenue des Arcades
04200 SISTERON

« ALPES PAIN »

—o—

Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 Francs
Siège social :
SAINT-AUBAN
04600 - CHATEAU-ARNOUX

—o—

Avis de Constitution

—o—

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AIX-EN-PROVENCE du 25 mai 1980, enregistré à SISTERON le 10 juin 1980, folio 43, bordereau 83/4 aux droits de 200 Francs,

Il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de ving mille Francs, dénommée « ALPES PAIN », capital divisé en deux cents parts de cent Francs chacune et dont le siège social a été fixé à SAINT-AUBAN (04) commune de CHATEAU-ARNOUX, ayant pour objet l'achat, la vente, la location, la prise en location gérance libre et l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous fonds de commerce de Boulangerie - Patisserie - Glaces - Confiserie et professions connexes.

Sa durée est de cinquante année à compter de son immatriculation au registre du commerce.

Il a été fait à ladite société, uniquement des apports en numéraires pour une somme de vingt mille francs. Elle est gérée et administrée par Monsieur MAILLE Gabriel, demeurant à SAINT-AUBAN (04) pour une durée indéterminée.

Cette société sera immatriculée au registre du commerce de DIGNE, conformément à la loi.

Deux exemplaires de l'acte de constitution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.

Le Gérant

Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central
Zinguerie
AYASSE
Jean - Paul
Immeuble "la Burlière"
Le Gand
04200 SISTERON
Sisteron Tél : (92) 61-17-35
Melve Tél : (92) 68-31-65

C.O.S. - ECHOS

Dimanche : le mèchoui !

La grande journée tant attendue par tous, est là. Dimanche, tous les amis et membres du rugby se retrouveront autour des agneaux rotis.

Un changement notoire, cependant, dans le choix du lieu, c'est à Chantereine, que se déroulera cette fête champêtre.

La participation demandée est, pour toute la journée de 50 F. pour les participants, non membres du club et 30 F. pour les membres, enfants gratuits.

Tout le monde est prié d'amener son couvert complet sans oublier... le verre, il peut éventuellement servir !

L'apéritif est offert par la maison Ricard.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Samedi 14 et Dimanche 15/06/80, se déroulaient sur les terrains de tennis de Sisteron un tournoi interne « mixte » ainsi qu'une « saucisse-partie ».

Ces deux manifestations, avec le beau temps qui était enfin au rendez-vous, ont connu un trés grand succés. Environ 55 membres du T.C.S. ont participé au tournoi, alors que la «saucisse-partie» qui était précédé d'un apéritif réunissait environ 70 personnes.

Compte tenu des divers niveaux, plusieurs tableaux avaient été établis.

Tableau Principal (résultats des dernières parties).

1/4 Finale :

Roman Alain bat Jammot Philippe 6-0 6-0 — Saez Raymond bat Machemin Michel 6-1 5-7 6-4 — Machemin Evelyne bat Benoit Bernard 3-6 6-4 6-4 — Badet Claude bat Combelas Philippe 2-6 5-5 abandon.

1/2 Finale :

Saez Raymond bat Roman Alain 6-1 7-5 — Machemin Evelyne bat Badet Claude 6-3 6-3.

Finale :

Saez Raymond bat Machemin Evelyne 6-1 6-3 .

(2) - Tableau « jeunes » + adultes cours collectifs (résultats des dernières parties).

1/4 Finale :

Rey Janik bat Gauchot Yves 9-6 — Faliech Claire bat Arnoux Eric 9-4 — Roman Marie-Claude bat Blanc Geneviève 9-4 — Labelle Corinne bat Duparchy Joëlle 9-8.

1/2 Finale

Rey Janik bat Faliech Claire 9-6 — Labelle Corinne bat Roman Marie-Claude 9-7.

Finale

Rey Janick bat Labelle Corinne 9-1.

Divers prix ont été distribués pour clôturer cette belle journée. Entre autres, une coupe et divers lots offerts par les Ets « Sports 2000 » de Sisteron. Le T.C.S. a noté avec satisfaction la participation de nombreux débutants. Cette formule (tournoi mixte « toutes catégories » + saucisse-partie) a beaucoup plu, et le T.C.S. ne manquera pas d'organiser une nouvelle manifestation de ce type au cours de l'été 1980.

Le Bureau T.C.S.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

ECOLE DE CYCLO-TOURISME

Samedi 21 juin. Départ 14 h. 45 devant la Mairie. Accompagnateurs : MM. Célerien et Jammot.

RANDONNEE DES 4 COLS
(Organisation C.C.S.)

Dimanche 22 juin. Départ entre 7 et 8 h, devant le Bar des Arcades. 150 km - 1 700 mètres de dénivelé. Remise des récompenses et tombola à 17 h à la Mairie.

Les mineurs devront se munir d'une autorisation parentale.

Sortie à l'extérieur dimanche 29 juin

Le Cyclo-Club de Seyne propose deux circuits (50 et 102 km) avec 4 cols - Renseignements et inscriptions chez M. J.-P. Mégy, cycles.

POUR LOUER, POUR VENDRE, OU POUR ACHETER
faites passer une Petite annonce
DANS SISTERON-JOURNAL

CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS

Randonnée Pédestre

Prochaine sortie : Lac de Petarel - Départ Mairie 6 h. le dimanche 22 juin 1980 (consulter l'affiche dans le hall de la Mairie en cas de changement).

Pic de Couard (15/6/80)

Bien que la soirée des randonneurs ait pris fin tôt le matin, ils étaient 10 a avoir entendu l'appel de cette magnifique journée.

Du village d'Archail le sentier s'élève régulièrement. Pour certains le rythme est difficile à trouver, mais la vue du Pic donne des ailes. D'autant que le ciel parfaitement dégagé promet un point de vue exceptionnel et les randonneurs passent un bon moment au but à identifier tous les sommets environnants déjà fait ou à faire (c'est tout un programme !).

C'est l'heure du repos bien mérité et le sous-bois qui exhale un parfum enivrant invite à s'installer pour le casse-croûte. Les petits fours, reliefs du repas de la veille sont là pour mettre en appétit.

Après une petite sieste, il faut songer à regagner la vallée bien à regret. La perspective des éboulis rend les marcheurs impatients. Quelle descente ! Tout le monde se retrouve à la fontaine d'Archail en un temps record à côté d'un pittoresque café de plein air.

C. Mady

—o—

RAID DE 8 JOURS DANS L'OISANS INCLUANT LA TRAVERSEE DU MASSIF DU PELVOUX

DU 2 AU 9 AOUT 1980

Devant le nombre d'inscrits pour l'Oisans, les inscriptions sont closes.

Tous les intéressés doivent obligatoirement assister à la réunion de préparation qui se tiendra le mardi 24 juin à 20 h. au Tivoli.

CLUB OLYMPIQUE SISTERONNAIS

A l'issue de la réunion du 16 juin 1980 entre les membres de la Commission des Sports Municipale, M. Dubois Marc, Président de la Section Athlétisme, et moi-même, Président de la section Rugby du C.O.S., il a été reconnu que la section présidée par M. Dubois Marc continuait son existance et son action comme par le passé.

Le Président du C.O.S. Rugby.

PEIPIN

PETITE BOULE PEIPINOISE

Dimanche 22 juin 80 : concours Pétanque mixte, 2 hommes, 1 femme. 300 F et les mises. Consolante prévue, 150 F et les mises.

Inscriptions Bar du Centre à 14 heures.

—o—

Du 21 juin au 2 juillet :
Exposition Peinture, Sculpture sur bois et sur pierre.
Salle d'exposition, grand'Rue à 04200 Peipin.
Jours d'ouverture : samedi, dimanche, lundi, mercredi, de 15 h à 19 h.

Vallée du Jabron

FOYER D'ANIMATION DU JABRON

Film de la semaine

« LES GRANDES MANŒUVRES »

Un classique du cinéma Français comédie dramatique de René Clair. Avec Michele Morgan, Gérard Philippe, Jean Dessailly.

PARIS-MATCH

« le poids des mots, le choc des photos ».

Cette semaine :

En couverture : Silvia - Après la Suede et son roi, l'hôtesse d'Innsbruck a conquis Paris.

Bomben - L'inventeur français, le dossier par Jean Cau.

Flambee sur l'Art - En couleur, les tableaux les plus chers du monde.

18 Juin - Savoir refuser au nom de la France par Jaques Chirac. Ce jour là... par Arthur Conte.

Marchais - Exclusif, le réquisitoire d'Auguste Lecœur. La stratégie du mensonge.

© VILLE DE SISTERON

Nos Mots Croisés...

Solution du problème numéro 376

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	E	S	P	O	T	I	S	M	E	■	■	O	T	A
2	E	T	A	N	C	H	E	R	A	I	E	N	T	■	I
3	R	U	S	E	■	A	N	■	I	F	F	L	A	N	D
4	A	I	■	U	R	I	A	G	E	■	F	■	■	O	A
5	I	■	■	M	A	L	■	R	U	E	R	I	O	N	S
6	S	O	L	O	■	A	■	I	L	H	A	V	O	■	S
7	O	B	■	P	I	N	■	B	■	■	Y	O	■	M	I
8	N	I	E	L	■	D	U	O	S	■	A	I	R	■	O
9	N	■	S	E	T	E	■	U	■	A	M	R	I	■	N
10	A	■	S	U	E	■	M	I	■	A	M	E	N	E	S
11	B	I	A	R	T	■	E	L	I	R	E	■	C	U	■
12	L	■	Y	E	U	X	■	L	■	■	N	I	E	R	A
13	L	■	O	S	E	E	■	A	A	■	T	A	R	E	E
14	S	O	N	I	S	■	O	G	R	E	■	S	■	■	D
15	■	U	S	E	■	T	R	E	S	S	A	I	L	L	E

20/3 376

Problème numéro 382

HORIZONTALEMENT

1 Insoumission.
2 Malveillant.
3 En faveur de - Cycle - Insecticide.
4 Fixerions - Démonstratif.
5 Héros de Virgile - Plus que détesté.
6 Le fait de s'arranger pour que les gens se sentent plus ou moins concernés par quelque chose.
7 Direction - Fis avancer la barque - Article - Connu.
8 Pronom - Trempées.
9 N'importe qui - Pouffé - Cardinaux opposés - Colère.
10 De façon que cela coule de source.
11 Extinction du désir humain - Lac américain.
12 Déesse égyptienne - Révolutions.
13 Direction - Marquions de traits profonds - Négation.
14 Intérieurement - Prénom masculin.
15 Petits établissements - Gaz.

VERTICALEMENT

1 Mouvement artistique.
2 Parties du nez - Viennes à la vie.
3 Relatifs à la Slovénie - Sélectionnent.
4 Dans la nuit - Fin de participe - Très mal revus - Possessif.
5 Bonne note - Ir.finitif - Marchera - Oncle américain.
6 Ravis - Brun rouge - Dans - Prénom arabe.
7 Ville du Névada - Sacrifia - Bien populairement.
8 En don - Etiquette - Equipe.
9 Phonétiquement : fin de messe - Surpris - Non en Hollande.
10 Foyer - En brasse - Conduisons.
11 Juge d'Israël - Respirèrent bruyamment.
12 Explosif - Retirée - Réfutes.
13 Préfixe - Appel - Lieux pittoresques - Article.
14 Points cardinaux - Dieu de l'amour - Préfixe.
15 Issus - Dénombrement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3				■	■			■	■				■	■	
4										■	■	■			■
5					■	■	■	■							
6															
7				■						■			■		
8		■			■									■	
9			■			■			■	■		■			
10														■	
11								■	■					■	
12					■	■	■							■	
13				■									■		
14												■			
15											■				

20/3 382

SERIGRAV

SÉRIGRAPHIE - GRAVURE

Cartes de Visite
Tampons Caoutchouc
fabriqués par nos soins sous 24 heures
Objets Publicitaires

CLEFS EXPRESS

71, rue Saunerie
☎ (92) 61.31.32 04200 SISTERON

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. **Joseph CANO**
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

SISTERON-SPORTS 2000 VOUS PROPOSE:

SPORT 2000

— Une TRIPLETTE Compétition **JB** à **86** F « JB le choix, les Prix » ! ! !
— Un **BATEAU** gonflable avec rames et gonfleur (Réf. Corail, longueur 140) **110** F
NYLUX 1 grand choix de matériel de plage (Piscines, Matelas, Bateaux, Bouées)
— **« UNE PROMOTION TENNIS »** — **15 %** sur un cadre DONNAY plaqué fibre
Très belle finition. Réf. Top ACE. **365** F — **15 %** = **310** F
— UN SPECIALISTE Tennis, un bon cordeur et réparateur à votre service

LA DIZAINE C'EST FINI

Je ne veux pas dire par là que, après l'inauguration de la Chambre du Roy à Versailles par notre Président, Valéry Giscard d'Estaing, nous allons revenir à l'ancienne mesure du pied (0,325 m). Je parle tout simplement de la Dizaine Commerciale. Peut-être pourrais-je même dire — je m'excuse, je n'ais pu résister à cet enchaînement — que le pied, nous venons de le prendre. Cette dizaine, malgré certains jours de pluie, a été des plus réussies.

Ce grâce, bien sûr, aux membres de l'APACS, mais surtout à son Président, M. Baronian, qui s'est vraiment donné corps et âme pour que cette fête soit des plus belles.

Je n'oserais pas lui tirer un grand coup de chapeau selon la formule rituelle. Pour cela il faudrait que je sois capable de l'égaler. Je pense seulement que d'autres songent à le faire, alors...

Ce samedi 14 juin, un apéritif était servi au Bar Moderne tenu par M. et Mme Mévolhon. Mme Amat, Pâtissière de son état, avait tenu, quant à elle, à préparer de consistants amuse-gueule.

A cette soirée, on notait la présence de nombreux commerçants de la ville ainsi que celle de M. Laurent, adjoint au Maire ; M. Blanc, vice-Président de la Chambre de Commerce; et M. Rouzaud, Secrétaire général de Mairie.

M. Baronian a pris la parole avec la grande simplicité qui le caractérise, pour remercier d'abord ces amis commerçants (en particulier ceux de la rue Saunerie qui ont fait preuve de grande compréhension en laissant circuler les véhicules dans un lieu qui était devenu une véritable cité artisanale), ensuite s'ensuivi un grand merci à la Police Municipale qui a du être mobilisée durant toute la Dizaine, la Municipalité, bien sûr, sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.

ACARY SYSTEME F ?... OU SYSTEME D ?...

Notre confrère du Provençal (dimanche 16 juin) félicitait les animateurs d'« Acary ». En fait, je voudrais apporter une petite rectification et signaler que, le groupe Acary s'étant désisté en dernière minute, c'est la Société Audioloc qui s'est chargé de l'animation de la Dizaine Commerciale.

Audioloc, tout comme Acary, s'occupe de tout ce qui concerne l'animation de Foires, Quinzaines Commerciales, Manifestations Sportives. Il se consacrera même, si vos moyens le permettent, à vos fêtes privées (mariages, etc.). Si je vous dit tout cela, ce n'est pas par souci de publicité, mais pour en venir à nos deux animateurs. Je devrais dire à nos deux amis animateurs : Michel Mugnier et Didier Fessard. Car, en fait, ne sont-ils pas nos amis maintenant ?

J'ai longuement discuté avec Michel au cours de l'Apéritif d'Honneur. Savez-vous ce qui m'a le plus frappé en lui ? C'est le béguin qu'il a eu pour Sisteron. Je ne serais pas étonné que nous le retrouvions bientôt dans nos murs, et seraismême tenté de croire que, toute la force qu'il a trouvé pour créer cette animation que les Sisteronais n'oublierons pas, il l'a puisé dans ce coup de foudre.

Bravo Michel et bravo Didier. Nous espérons vous retrouver bientôt ?

RUE SAUNERIE : ZONE ARTISANALE UN REVE...

Je vous disais plus haut que, durant les deux derniers jours de la Dizaine, la rue Saunerie était devenue une cité artisanale. En effet, de nombreux artisans étaient venus renforcer l'effectif des commerçants de ce quartier. Certains, venus de loin, comme « Les Jolis Jouets du Queyras », d'autres, plus proches voisins : Mathias Clamaron, sculpteur sur bois, à Ribiers (je vous en parlerais plus longuement dans un prochain article) ; Galégo Blanc, de Sisteron : Vaisselle artisanale ; Anne-Marie Primard, de St-Geniez : macramé, peinture sur soie et tissage ; etc...

Un rêve réalisé pendant 48 heures : celui de notre regretté Maire, Pierre Lanza, qui voyait déjà ainsi la rue Saunerie.

Elle se meurt cette rue Saunerie. Les Sisteronnais l'empruntent jusqu'à l'angle de la rue Mercerie, les touristes la délaisent faute d'animation et de monuments historiques.

Alors ?... Une expérience à poursuivre ?... Peut-être... Aux commerçants de voir.

QUEL APPETIT CES COMMERÇANTS

Pour clôturer dignement cette dizaine comerciale, les membres de zaine commerciale, les membres de l'APACS étaient conviés à un repas qui s'est pris à Séderon. Un regret : 16 participants seulement ont répondu à l'appel. Les autres le regretteront sûrement quand ils sauront que le couvert était bien mis, le repas des plus fins et le rire (et quel rire !...) de rigueur. Nous avons même pu assister, de loin, au départ du Tiercé de Cochons de la Fête du quartier du Gand.

A l'année prochaine donc, Messieurs les commerçants !

Krystian.

ECLATANT SUCCES DE LA FETE DE L'EPARGNE SCOLAIRE...

La Caisse d'Epargne de Sisteron a organisé mercredi aprés-midi la fête de l'épargne scolaire dans la salle des fêtes de l'Alcazar en présence de plus de 200 élèves des écoles de Sisteron, la Motte du Caire et Laragne. Un spectacle de variétés proposé par M. Sénéquier avec l'animateur Léo Miral et le ventriloque Trinca Christian devait mettre beaucoup d'ambiances et les applaudissements qui concluèrent leurs numéros montrent que les enfants les avaient appréciés. Après une distribution de bonbons et de boissons fraiches, le tirage de la tombola devait avoir lieu, plus de 50 lots étaient offerts par la Caisse d'Epargne tandis que le vélo était gagné par Magalie Meyzenq de l'école de Laragne.

M. Daniel Spagnou, Directeur de la Caisse d'Epargne devait remettre en suite les prix de classe aux classes les plus épargnantes par rapport à leur effectif et ce sont les classes de M. Pommier de la Motte du Caire et Mme Decima de Laragne qui emportent les prix de classes. Ces prix consistent à un voyage de fin d'année offert par la Caisse d'Epargne aux élèves de ces classes, ce voyage aura lieu fin juin à Monaco.

On notait la présence à cette manifestation de M. Fauque, Conseiller Général, Premier-Vice-Président de la Caisse d'Epargne, M. Lagarde Albert deuxième Vice-Président, M. Daniel Spagnou, Directeur, Mmes Pelloux et Masse, Succursalistes de Laragne et de la Motte du Caire, de Mme la Directrice de l'école de Verdun et de certaines Institutrices.

M. le Diresteur en concluant venait indiquer que ce concours de l'épargne scolaire est organisé pour apprendre aux enfants dès leur jeune âge les vertus de l'épargne et remerciait le Corps Enseignant pour sa collaboration. Il indiquait enfin que le concours serait étendu l'année prochaine à l'ensemble des écoles du secteur de la Caisse d'Epargne de Sisteron.

CONSEIL MUNICIPAL

(suite de la page 1).

5 - *Admission en non valeur :* Elle concerne le recouvrement des taxes d'eau : certaines personnes étant inconnues, le recouvrement de leur taxe devient impossible, ce qui représente un manque à gagner de : 1975 - 806,15 ; 1976 - 295,32 ; 1977 - 372,26 ; 1980 - 965,46.

Le Conseil Municipal accorde l'admission en non valeur.

6 - *Adhésion de la Commune de* Puimichel au Syndicat Intercommu*nal :* Le Conseil Municipal à l'unanimité est d'accord sur cette adhésion.

7 - *Augmentation de la subvention allouée à la ligne de transports Laragne - Ribiers - Sisteron :* Elle est actuellement de 400 F. par an, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de la porter à 500 F.

8 - *Congrès de l'ANACR à Sisteron et dénomination de deux rues :* Le Congrès de l'ANACR aura lieu le 6 juillet 1980 à Sisteron, la Commune prendra à sa charge la sonorisation.

Sur proposition des Associations de résistance, le Conseil Municipal à l'unanimité est d'accord pour donner le nom de rue Raoul Bouchet à la ruelle rue des écoles et le nom de rue Docteur Niel, chemin du Mollard à la rue qui rejoint la rue des Combes au Mollard.

POUR INFORMATION

1 - P.O.S. : M. Tremelat présente les conclutions du groupe de travail qui s'est réuni les 3 et 24 avril. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur une question particulière.

Faut-il ou non interdire la construction ou l'aménagement des locaux d'activité commerciale de détail de plus de 500 m2 en dehors des zones UE et Nae.

Vote à l'unanimité pour l'interdiction de construire en dehors des zones UE et Nae.

2 - *Comité d'Hygiène et de sécurité :* M. Rolland Maurice fait le compte rendu de la réunion du 9 avril 1980 où a été mis en place le C.H.S. Il rappelle que le C.H.S. est destiné à donner des orientations sur les mesures à prendre de manière à veiller à la sécurité du personnel.

3 - *Chenil :* M. le Maire informe le Conseil que deux réunions ont eu lieu récemment et qu'actuellement une étude est en cours en direction d'une association intercommunale. Une solution devrait donc être apportée très rapidement à ce problème.

4 - *Achèvement des travaux de la Chapelle de la Citadelle :* M. le Maire fait part au Conseil des dernières entrevues qu'il a eu à AIX avec M. Dumas, Délégué régional à la culture concernant les subventions, M. Dumas a accepté d'accorder une subvention supplémentaire de 60.000 F. il reste donc 100.000 F. à la charge de la Commune.

5 - *Visite de M. le Directeur des H.L.M. :* Pour l'implantation de 25 logements, aucun terrain proposé à la Baume ou au Thor par la Commune ne semble convenir.

6 - *Affaire Barton :* M. le Maire informe le Conseil que la Cour d'Appel d'Aix a selon arrêt du 24-4-80 rejeté la demande de Mme Barton avec la modification suivante : « infirme et dit le Tribunal d'Instance de Digne incompétent rationae-materae pour connaître du litige à propos de l'exécution et de la rupture du contrat de droit public ayant lié la demanderesse à la Commune de Sisteron, renvoi J. Blanc épouse Barton à mieux se pourvoir. La condamne aux dépens de 1er instance et d'appel ».

7 - *Augmentation du tarif d'eau*: Rejet de la délibération par la Préfecture.

Cette décision ayant été adoptée au début de cette année en vue du recouvrement des taxes de 1979, l'autorité de tutelle précise qu'il ne peut y avoir rétroactivité en la matière.

Manque à gagner pour la commune 120.000 F.

8 - *Motion du Syndicat Intercommunal Bléone/Durance :* M. le Maire a reçu une motion du Maire de Montfort concernant le manque de logements sociaux sur la Commune de Sisteron.

9 - *Restauration des orgues de la Cathédrale :* Un disque est actuellement au pressage, il sera tiré à 1000 exemplaires. Son prix de revient est estimé à 20 F. par disque, il sera vendu au prix de 45 F. l'unité. Le bénéfice sera destiné à la restauration des orgues.

10 - *Démission de M. Combas de son mandat de Conseil Municipal :* M. le Préfet a notifié cette démission à M. le Maire le 5 mai 80. M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Combas qui précise qu'il démisionne pour raison de santé et regrette de ne pouvoir continuer son mandat.

Le Conseil comprend cette décision et rend hommage à M. Combas.

11 - *Demande d'utilisation des locaux du nouveau groupe scolaire de la Baume :* Les parents d'élèves de la Baume demandent si les locaux du nouveau groupe scolaire pourraient être utilisés à la rentrée des vacances de Pentecôte. Le Conseil Municipal retient ce principe et va s'employer à résoudre ce problème dans les plus brefs délais.

12 - *Jeu de Boules :* M. Bremond fait part des inquiétudes des associations boulistes sisteronnaises concernant la construction d'un nouveau jeu de boules.

Le projet derrière les H.L.M. de Mongervi ayant été abandonné, cette question est mise à l'étude.

13 - *Commercialisation du lotissement de la Cigalière :* M. le Maire informe le Conseil qu'un article paraîtra prochainement dans la Presse. Il va d'autre part demander à la Société Immobilière de Gap de lui communiquer les demandes d'achat qui lui sont parvenues de manière à les confronter avec celles reçues en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.

Le Secrétaire de séance
C. Bremond

Rex - Cinéma

Du 19 au 21 :
LA FEMME FLIC
avec Miou-Miou

Mardi 24 à 21 h. et Mercredi 25 à 14 h. 30 :
AMERICAN COLLEGE

Mercredi 25 :
A NOUS DEUX
de Lelouch

Du 26 au 29 :
CUL ET CHEMISE
avec
Bud Spencer et Terrence Hill

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

L'Association des Paralysés de France, l'hospitalité diocésaine, la fraternité des malades organisent le 22 juin une kermesse au Bonteû à Peyruis avec stands, buvette, attractions, jeux.

Venez nombreux.

PERMANENCE C.N.R.O.

Afin d'informer au mieux ses publics ouvriers et retraités du Bâtiment et des Travaux Publics, la C.N.R.O. met à leur disposition une permanence.

Elle aura lieu le 26 juin 1980, de 14 h. à 17 h., à Sisteron, à la Mairie.

Chacun, ouvrier et retraité, pourra s'y informer, tant en matière d'indemnités journalières, de régime médical complémentaire, que de vacances, retraite, etc...

© VILLE DE SISTERON